

▼ Ca se passe...  
p 2 à 4

[Four à pain](#)  
[NRO](#)  
[Adressage](#)

▼ Info Métro  
p 5

[Déchets](#)

▼ Dossier  
p 6 et 7

[Budget 2018](#)

▼ Entre nous  
p 8 à 10

[Sharebox](#)  
[Ô bavard'@ge](#)  
[Location](#)  
[Urbanisme](#)  
[Foire](#)  
[Rythmes scolaires](#)  
[Piscine](#)

▼ Vie municipale  
p 11 à 12

[Dépollution Vence](#)  
[Cimetière](#)  
[Etat civil](#)  
[Info pratiques](#)

## Edito



**A**u sommaire de ce bulletin municipal, nos associations seront en bonne place car il sera beaucoup question de partage, de solidarité, d'animations. Bref, il sera question d'une vie en communauté qui pourrait se rapprocher de celle des villages d'antan. Ce mouvement, dû à la vitalité de notre monde associatif, me réjouit vraiment. Et n'oublions pas que le 27 mai aura lieu la traditionnelle Foire de Quaix, encore une fois les associations de Quaix se mobilisent déjà pour qu'elle soit une réussite.

Nous aborderons aussi le devoir de mémoire en cette année de célébration du centenaire de la fin de la guerre 14 - 18. Cela semble bien loin et pourtant, il n'y a que quatre générations qui nous séparent de l'armistice de 11 novembre 1918. Beaucoup avaient pensé que cette guerre serait la " der des ders " et le conflit de 39 - 45 est cependant arrivé, et d'autres guerres, chez nous et ailleurs, se déroulent encore et encore ! C'est aussi pour cela que le devoir de mémoire est important. Nous devons nous souvenir...

Ce numéro est aussi celui du budget que nous avons voté le 28 mars dernier. A nouveau nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale de la fiscalité, et nous souhaitons tenir ce cap, même si nos ressources financières tendent à toujours s'amoinrir. Vous le verrez, ce budget annonce la mise en œuvre dans les prochains mois de projets comme le terrain de sport, la reconstruction du mur de soutènement du jardin de la cure ou encore l'aménagement du cœur de village.

J'attire enfin votre attention sur les articles page 3 concernant le développement de la fibre optique, vous verrez que vous avez peut-être un rôle à jouer pour que vous puissiez bénéficier de ce nouveau service dans les meilleures conditions. Même si nous avons encore un peu de temps avant de recevoir le très haut débit il faut s'en occuper dès maintenant, c'est dans l'intérêt de tous.

**Pierre Faure**  
Maire de Quaix-en-Chartreuse

## Le four à pain



L'assemblée générale constitutive de la nouvelle association queylarde " Quaix patrimoine et animations" s'est déroulée le 8 mars dernier. Michel Jaquinod en est le président, il est accompagné au sein du bureau de Jacques Jourdan, vice-président, Alain Merle, secrétaire et Alain Roche, trésorier et deux responsables de la conception et des travaux, respectivement Pierre Moiroud et Jean-Louis Rignon. L'association "Quaix patrimoine et animations" va notamment présider à la réalisation d'un four à pain au centre bourg et nous demande de publier ce message :

" Du temps des châteaux-forts, il y avait toujours un four à pain banal autour duquel les villageois pouvaient se retrouver. Ce lieu central, où l'on faisait cuire le pain et le cochon de lait les jours de fêtes, se voulait convivial et solidaire. Ce lieu de vie plus humain et solidaire propice aux rencontres et à la mixité sociale, tout à la fois chaleureux et festif, vit les soirs d'été à travers votre café participatif Ô Bavard'@ge. Nous désirons le renforcer et c'est entre autre pour cette raison que nous avons créé " Quaix Patrimoine et Animations ". L'association " Quaix Patrimoine et Animations " a pour vocation de redonner vie au patrimoine communal et, pour cela, de mobiliser les moyens humains et financiers qui permettent la restauration et à la valorisation du patrimoine de Quaix en Chartreuse. L'association est ouverte à toute personne intéressée par notre démarche, prête à venir donner de leur temps dans la réalisation des projets.

Notre première réalisation consistera en la remise en valeur d'un four banal. Son propriétaire actuel souhaite transmettre ce patrimoine bâti à la communauté pour que perdure la tradition, à charge de l'association d'en réaliser les opérations de déplacement et restauration architecturale. Cette opération comporte :

- Le déplacement du four actuellement localisé hameau 68 chemin de la Jars, don de Monsieur Cavallé.
- Sa restauration sur un emplacement du centre bourg.
- L'organisation de festivités pour lui redonner une nouvelle vie.

Devant l'importance des travaux concernant le démontage, la charpente, la maçonnerie, nous sollicitons l'aide de toutes les personnes de bonne volonté, professionnels du bâtiment ou non, pour la bonne réalisation de ce chantier participatif. Au-delà de tout l'aspect constructif, ce chantier sera avant tout une aventure humaine pour tous ses participants.

La gestion et l'encadrement des opérations étant confiés aux membres du bureau avec le soutien de professionnels des différents corps de métier nécessaires à cette exécution. Cette association aura pour objet de faire revivre ce four à pain dans le cadre de fêtes communales, celui des Journées du Patrimoine, d'événements laissés à l'appréciation des associations de notre village ou encore lors de journées pédagogiques (activités scolaires) dans un cadre de découverte. Sa mise en service ponctuelle lors de manifestations communales locales, permettant ainsi de créer des liens entre les personnes de différentes générations. Il est, à nos yeux, essentiel de préserver ce genre de patrimoine qui est le témoin d'une vie de village. Pour la bonne réalisation de ce projet nous avons besoins de vous toutes et tous.

Venez nous rencontrer lors de notre foire annuelle le 27 mai prochain. Vous pouvez aussi nous envoyer un mail via [quaixfourapain@googlegroups.com](mailto:quaixfourapain@googlegroups.com). "

Le bureau de l'association " Quaix Patrimoine et Animations "

## Le NRO\* c'est pour bientôt (le noeud de raccordement optique)

**N**ous en avons parlé dans un précédent bulletin, un nœud de raccordement optique va être construit à Quaix-en-Chartreuse. Il va s'adosser sur le mur de la salle polyvalente, juste au dessous de la porte d'entrée côté mairie. Sa mise en œuvre devrait débuter d'ici cet été.

Cette petite construction est très importante puisqu'elle constitue un maillon essentiel de la chaîne de déploiement de la fibre donc du haut débit jusqu'à votre domicile. Il est à noter que les travaux nécessaires à la mise en œuvre du réseau débiteront concomitamment. Ces travaux consistent, entre autres, dans la vérification de la disponibilité des réseaux existants et la faisabilité effective de la pose de linéaires optiques, l'identification des réparations, des renforcements, des remplacements d'éléments... Bref tout ce qui est nécessaire pour que la fibre puisse être déployée dans des conditions optimales. Ces interventions pourront le cas échéant faire l'objet d'arrêtés de circulation.



## L'adressage : ou l'utilité de bien identifier votre résidence



**Un autre élément essentiel du déploiement du réseau FTTH\* est l'adressage.** Cette action permet d'identifier précisément les logements à raccorder. Actuellement les élus procèdent à un travail minutieux de vérification et de mise à jour des adresses. A noter que ce travail, au delà du déploiement de la fibre, sera utile pour améliorer et maintenir les services de proximité comme les secours, les services de livraison, les services à la personne, etc. Ce tableau d'adressage fera l'objet d'une délibération en conseil municipal.

**Vous avez aussi un rôle à jouer** car, vous l'aurez compris, il faut que chaque foyer à raccorder soit identifié avec précision. Donc dans un premier temps vérifiez que la plaque d'adressage (où figure le nom de la voie et numéro) qui vous a été remise par la mairie soit correctement installée et visible. Si vous n'avez pas cette plaque adressez-vous au secrétariat de mairie qui fera le nécessaire avant le 31 mai (la commande de plaques pourra ainsi être groupée).

Ensuite il faudra apporter une solution aux cas particuliers, par exemple : un groupe de maisons avec un même numéro, une maison implantée loin du début d'un chemin, ou encore vous louez une partie de votre résidence (ce qui représente 2 foyers donc 2 raccordements différents).



Tous ces cas particuliers feront l'objet d'un traitement à part pour lequel vous serez tenus informés. Dans cette hypothèse, des indications nous sont fournies, notamment par la poste, afin de respecter les normes en vigueur.

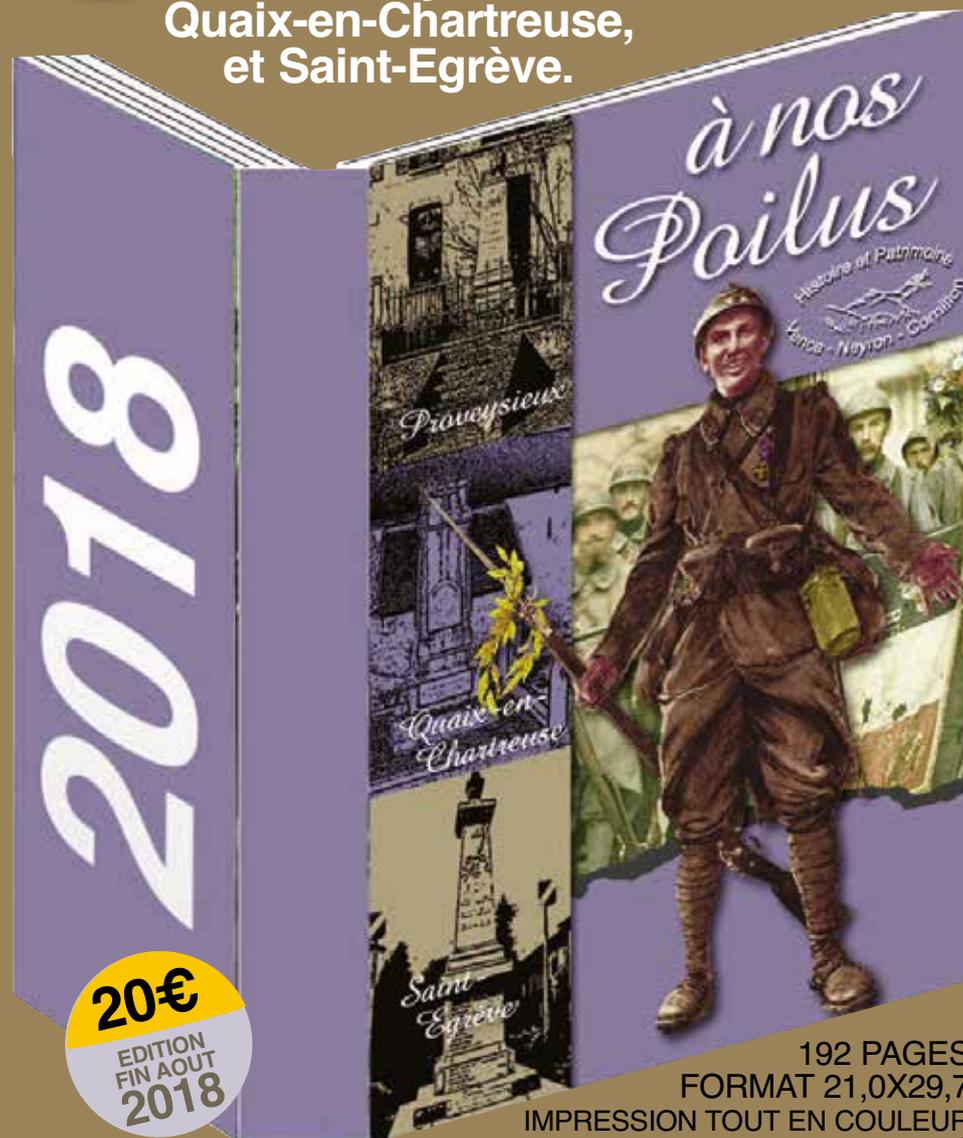
Donc, plus nous serons précis, plus le travail des agents chargés du déploiement de la fibre sera efficace et plus l'action des opérateurs sera facilitée. CQFD.

\* Fiber to the home = Fibre optique jusqu'au domicile



L'association rend hommage aux **421 Poilus** de Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, et Saint-Egrève.

Histoire et Patrimoine  
Vence - Neyron - Cornillon



2018

20€

EDITION  
FIN AOUT  
2018

192 PAGES  
FORMAT 21,0X29,7  
IMPRESSION TOUT EN COULEUR  
RELIURE DE QUALITÉ

**PRIX A LA VENTE 25€**

## En hommage aux « poilus » de 14-18

**A**u moment où l'on célèbre le centenaire de la fin des combats de 1914 - 1918, l'association Histoire et patrimoine - Vence, Néron, Cornillon, édite un livre sur les 421 poilus de Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse et Saint-Egrève engagés dans cette impitoyable guerre.

Sur près de 200 pages, nous nous replongeons dans le quotidien de ces hommes qui ont défendu notre patrie et notre liberté souvent au prix de leur vie.

Il aura fallu 4 ans de recherches aux bénévoles de l'association, pour réunir, consulter et exploiter les documents et objets nécessaires à la réalisation de cet ouvrage.

Ce livre a reçu le label " Centenaire " attribué par le comité de labellisation de la Mission gouvernementale du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Si vous souhaitez acquérir cet ouvrage et en savoir plus sur les hommes de Quaix-en-Chartreuse, Proveysieux et Saint-Egrève qui se sont battus lors de la guerre 14 - 18, un bulletin de souscription est joint dans ce **Bulletin municipal**. Avec cette souscription l'ouvrage vous reviendra à 20 euros au lieu de 25 euros lors de sa mise en vente. De plus, votre chèque ne sera encaissé qu'au moment de la livraison.

Comme chaque année, le dimanche 11 novembre aura lieu au cimetière de Quaix-en-Chartreuse, au monument aux morts, la commémoration de l'armistice mettant fin à ce conflit. L'horaire de cette célébration sera communiqué par voie d'affichage et sur le site internet de la mairie.

## Déchetterie de Saint-Egrève ouverte le dimanche matin



Afin d'améliorer le service rendu aux usagers, Grenoble-Alpes Métropole expérimente l'ouverture de 3 déchetteries le dimanche matin de 9 h à 12 h sur 11 dimanches du 8 avril 2018 au 17 juin 2018 inclus.

Sont concernées les déchetteries situées à Meylan, Saint Egrève et Vif.

Il faut noter que l'accès à ces déchetteries le dimanche matin est réservé aux particuliers et strictement interdit aux professionnels.

Adresses des 3 déchetteries concernées :

- Déchetterie de Meylan : 5 chemin du Vieux Chêne
- Déchetterie de Saint Egrève : 45 rue du Pont Noir
- Déchetterie de Vif : avenue de la Gare

## Des bacs de tri sélectif à Montquaix

Des bacs de tri sélectif viennent d'être installés à côté du container pour les ordures ménagères à proximité du hameau de Montquaix au Pont de Vence.

Ce nouveau dispositif présente l'avantage d'éviter aux habitants riverains de faire un détour en voiture vers le bas de la Croix de Chorre pour y déposer les déchets autres que les ordures ménagères.

## ATTENTION ça risque de coûter cher, voire très cher !.....

Nous avons tous pu le constater, même si l'on met à disposition tout ce qu'il faut pour la récupération de nos déchets : containers pour les ordures ménagères, bacs de tri sélectif, déchetteries (ouvertes actuellement même le dimanche, voir plus haut) certaines personnes continuent à polluer l'environnement. Et l'on découvre régulièrement des dépôts d'encombrants ou encore de déchets verts, soit en dépôts sauvages, soit à proximité des points de collecte.

Donc, aux grands maux les grands remèdes : la Métropole travaille actuellement avec les maires sur une police métropolitaine environnement/déchets. Quelques mois seront nécessaires pour créer et mettre en action cette "police métropolitaine de l'environnement", et engager des actions de communication. Il faut savoir que ce dossier est particulièrement fédérateur et les élus et leurs services vont agir avec célérité.

**En attendant, il est bon de rappeler que des sanctions pénales en la matière existent déjà et qu'elles sont immédiatement applicables. A titre d'exemple, si vous êtes surpris entrain d'effectuer un dépôt sauvage avec un véhicule vous êtes passible d'une contravention de 5ème classe et redevable d'une amende pénale de 1500 €.**



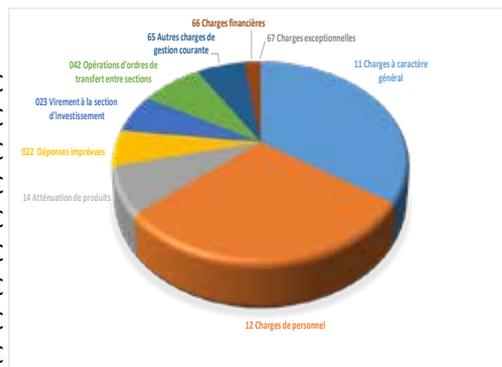
**P**as de hausses d'impôts en 2018. Nous parlons bien sur de la part communale des contributions qui ne varie pas même si la baisse des dotations de l'État représente un manque à gagner substantiel. Mais nous pourrions parler de la cure préalable à l'opération cœur de village, la création d'un terrain multisports, le rafraîchissement de la salle de la bibliothèque, le conseil municipal consacré au vote du budget 2018. En voici les grandes lignes.

## Le budget 2018

### Dépenses de fonctionnement

- 11 Charges à caractère général
- 12 Charges de personnel
- 14 Atténuation de produits
- 022 Dépenses imprévues
- 023 Virement à la section d'investissement
- 042 Opérations d'ordres de transfert entre sections
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- TOTAL DEPENSES .....**

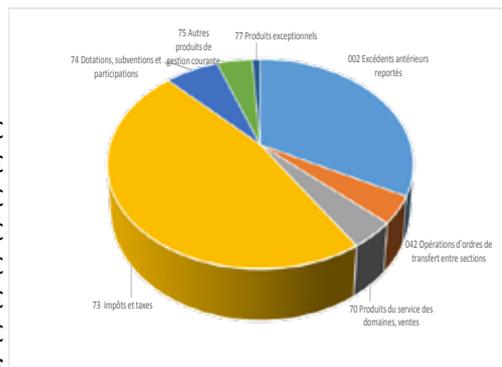
- 337 700,00 €
- 283 680,93 €
- 73 244,00 €
- 56 800,00 €
- 62 317,62 €
- 78 316,98 €
- 62 650,00 €
- 20 000,00 €
- 1 000,00 €
- 975 709,53 €**



### Recettes de fonctionnement

- 002 Excédents antérieurs reportés
- 042 Opérations d'ordres de transfert entre sections
- 70 Produits du service des domaines, ventes
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 77 Produits exceptionnels
- TOTAL DEPENSES .....**

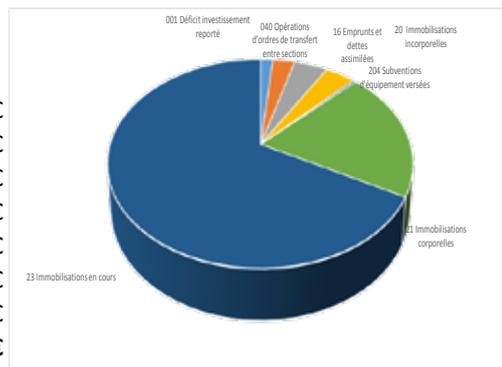
- 317 454,42 €
- 39 885,11 €
- 40 000,00 €
- 454 680,00 €
- 65 340,00 €
- 43 350,00 €
- 10 000,00 €
- 970 709,53 €**



### Dépenses d'investissement

- 001 Déficit investissement reporté
- 040 Opérations d'ordres de transfert entre sections
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 20 Immobilisations incorporelles
- 204 Subventions d'équipement versées
- 21 Immobilisations corporelles
- 23 Immobilisations en cours
- TOTAL DEPENSES .....**

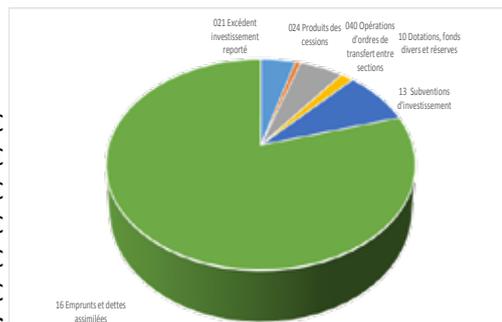
- 22 170,90 €
- 39 885,11 €
- 61 000,00 €
- 54 815,85 €
- 5 000,00 €
- 293 218,00 €
- 970 000,00 €
- 1 446 089,86 €**



### Recettes d'investissement

- 021 Excédent investissement reporté
- 024 Produits des cessions
- 040 Opérations d'ordres de transfert entre sections
- 10 Dotations, fonds divers et réserves
- 13 Subventions d'investissement
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- TOTAL DEPENSES .....**

- 62 317,62 €
- 10 000,00 €
- 78 316,98 €
- 23 170,90 €
- 121 784,36 €
- 1 150 500,00 €
- 1 446 089,86 €**



# BUDGET 2018 BUDGET 2018 BUDGET 2018 BUDGET 2018 BUDGET 2018

Le pas comme l'équipe municipale s'y était engagée au début de son mandat. Nous nous arc-boutons sur cette démarche et poursuivons notre ligne et l'année 2018 sera axée sur de grands travaux, comme la réfection du mur de soutènement de la salle polyvalente et de la mairie ainsi que la réfection du Pont Dormie. Le mercredi 28 mars dernier a eu lieu

## Zoom sur la crèche

### La crèche Lou P'tiots

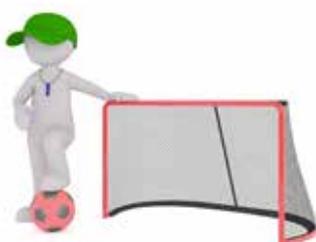
Depuis de nombreuses années les élus ont mis un point d'honneur à soutenir le budget de fonctionnement de la crèche associative de la commune. Cela se concrétisait non seulement par une subvention annuelle, mais aussi par le paiement des charges supplétives auxquels s'ajoutaient des subventions exceptionnelles, parfois très élevées (Cf BM n° 3).

A partir de cette année nous connaissons une véritable bouffée d'oxygène dans la gestion budgétaire de la crèche. En effet un nouveau partenariat est établi entre la CAF et la mairie. Chaque année donc, pendant 4 ans, les montants indiqués sur ce tableau seront versés au budget communal et ensuite attribués à la crèche.



2017	2018	2019	2020
64 298,53 €	65 948,83 €	66 922,13 €	65 716,42 €

## Zoom sur les projets



### Ça se concrétise...

L'année 2018 voit le terme du remboursement de l'emprunt relatif à la salle polyvalente.

Les élus ont donc fait le choix cette année de contracter un nouvel emprunt au regard du faible coût des taux d'intérêts. Cela permettra de réaliser les différents projets d'investissement en 2018 sans puiser sur les fonds propres de la commune.

Ainsi, d'ici la fin de l'année, la réalisation du terrain multisports, la rénovation du mur de soutènement du jardin de la cure et la rénovation du Pont Dormie seront mis en œuvre\*.

\* Le résultat des demandes de subvention auprès de nos partenaires est attendu prochainement et permettra d'ajuster les enveloppes consacrées à chaque projet durant l'été.

### " sharebox " = " armoire à dons "

De nombreux mails circulent sur le forum de discussion " Quaix yahoo group ", relatifs notamment à des dons d'objets. L'association Ô Bavard'@ge a vite fait le lien avec l'expérience menée au Sappey par Jean Clot responsable du site [www.sharetreuse.fr](http://www.sharetreuse.fr) et qui a, depuis un an, mis en œuvre un nouveau mode d'échange avec "l'Armoire à dons" ou " Sharebox " (pour ceux que les anglicismes n'effraient pas !).



Comme Jean Clot était à la recherche d'autres sites de dépôts et que Ô Bavard'@ge avait envie de s'engager dans l'aventure, il ne restait plus qu'à trouver un local pour abriter les futurs dons. Les élus de Quaix ont alors été sollicités et ils ont vite adhéré à cette idée et un local tout à fait adapté a été proposé. Il a fallu remettre en état ce local et les services municipaux se sont attelés à la tâche avec beaucoup d'efficacité.

Tout beau, tout propre, ce local est idéalement placé sur le parking des bus de l'école, il est protégé des intempéries et va pouvoir accueillir très bientôt une (des) armoire(s) adaptée(s) au dépôts d'objets. Les modalités d'utilisation de ces armoires à dons sont indiquées sur le site <http://www.sharetreuse.fr/armoires-a-dons/> et seront aussi clairement affichées sur la porte.

Nous vous ferons signe lorsque l'armoire sera fonctionnelle, vraisemblablement dans le courant du mois de mai.

N'oubliez pas d'aller sur [www.sharetreuse.fr](http://www.sharetreuse.fr) un site utile, pratique, efficace !

### O'bavard'@ge c'est parti pour une nouvelle saison



**A**fin de favoriser les liens entre les habitants de la commune de Quaix et d'ailleurs, l'association Ô Bavard'@ge propose des soirées le vendredi en mai/juin puis septembre/octobre, de 17 h à 22 h.

Il arrive également que des animations viennent enrichir le programme. Vous étiez nombreux venus découvrir Mathieu Barbances, chanteur à la contrebasse, participer à la soirée cinéma de montagne ou encore grignoter des châtaignes à l'entrée de l'automne.

Cette association est née il y a déjà 8 ans et sa popularité n'a fait que grandir. L'année dernière ses fondatrices, Nathalie Brennac et Sophie Bellanger, l'ont confiée à une toute nouvelle équipe qui s'est efforcée de maintenir l'esprit d'origine tout en

s'appuyant sur une équipe élargie de bénévoles.

Au programme en 2018, une soirée autour du Pérou, une soirée Zumba, un duo rock'n roll, un magicien et quelques autres surprises...

Cette année, Ô bavard'@ge accompagnera également la création d'un projet artistique sur le site des Batteries du Néron (danse) et le lancement d'une armoire à dons avec le collectif Sharetreuse (voir article ci-dessus).

Cette initiative ne pouvait que recueillir le soutien de la Mairie de Quaix en Chartreuse qui met à disposition de l'association et des habitants la cure et son joli jardin, juste devant l'entrée de la cure puis, prochainement, celui en contre bas dès que le mur de soutènement sera réalisé et l'espace sécurisé.

Le Bureau de l'association : Sylvie Jaquinod, Karine Thies, Wayne et Julie Horsfall, Isabelle Sanz et Laurence Aeschelmann

## Location de matériel

Le comité des fêtes lors de sa dissolution a transféré à la commune le matériel dont elle était propriétaire et qu'elle utilisait notamment pour la fête de la Saint-Jean. Les élus ont décidé de proposer à la location ce matériel pour les personnes qui souhaitent, de manière ponctuelle, organiser une manifestation.

Conformément à ce qui est inscrit dans la délibération du 28 mars 2018 relative à ce prêt, la " location est exclusivement réservée aux particuliers, associations, établissements publics et sociétés, résidents ou implantés sur la commune et les environs, les mandats et prête-nom étant interdits et susceptibles de sanctions." La location s'entend pour la durée de la manifestation et ne peut excéder 72 heures consécutives.

Sont donc disponibles à la location :

TYPE DE MATÉRIEL	NOMBRE D'UNITÉ	PRIX A L'UNITÉ
Table	15	2,50 €
Chaise	35	0,50 €
Tréteau	54	0,50 €
Plateau	24	0,50 €
Banc	46	0,50 €
Barnum	1	20 €
Barbecue grill*	1	15 €
Friteuse*	1	15 €



Pour louer ce matériel, s'adresser au secrétariat de mairie par mail : [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr) qui vérifiera la faisabilité de la location et établira une convention de location.

A noter que ce service sera gratuit pour les associations de Quaix-en-Chartreuse et l'école communale.

\* Triphasé

## Des projets de travaux sur votre habitation ou votre terrain ?



Si vous envisagez de faire réaliser des travaux dans votre habitation ou sur votre propriété n'oubliez pas qu'ils sont soumis à " demandes préalables ".

Pour connaître la réglementation en vigueur il suffit de se rendre sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Vous y retrouverez la liste des travaux concernés, les démarches qui sont à respecter, des instructions concernant votre demande, et les formulaires CERFA afférents avec la liste des documents administratifs à joindre à votre demande.

Ces documents sont à déposer à la mairie qui instruira votre demande préalable.

## La foire de Quaix c'est le 27 mai

La Foire de Quaix, c'est le 27 mai prochain toute la journée.

### Au programme :

- Trail des balcons sud de Chartreuse pour les sportifs
- Animations, expositions, jeux pour les enfants, stand de tir,
- Le repas du Sou des écoles, n'oubliez pas de réserver à [sou\\_quaix@yahoo.fr](mailto:sou_quaix@yahoo.fr) ou au 06 73 38 53 52 ou 06 19 04 43 25



## Les rythmes scolaires à l'école 2018 / 2019 ou le retour de la semaine des 4 jours

Et voilà, on se dirige tout droit vers un retour en arrière....mais en mieux !

Bref rappel : en 2013, sous le quinquennat du Président François Hollande, Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale, imposait la réforme des nouveaux rythmes scolaires pour les écoles primaires. A Quaix nous nous sommes bien entendu conformés à la réglementation en vigueur et les Temps d'Activités Périscolaires (les fameux TAP), associés à ces nouveaux rythmes scolaires, ont été mis en place après de longues heures de réunion d'organisation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Mais, à nouveau quinquennat nouvelles idées, et l'on offre aux communes la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours. Donc, des réunions sont à nouveau organisées avec les enseignants et les parents d'élèves pour connaître l'avis de chaque partenaire et envisager, si tout le monde est d'accord, la nouvelle articulation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018/2019.

Après les décisions unanimes et positives du conseil municipal et des représentants de l'école de Quaix en Chartreuse, le Maire a adressé au Directeur Académiques des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), une demande de retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée scolaire de septembre 2018. Sa réponse ne devrait pas tarder pour entériner ce nouvel emploi du temps.

Au final, la réforme aura au moins donné l'occasion de mener la réflexion à propos des activités hors enseignement. Et si les TAP disparaissent en même temps que la semaine de 9 demi-journées, la commune fera le maximum pour en garder l'esprit durant les temps de pause méridienne et de garderie. Ainsi, les élèves bénéficieront d'activités comme la mosaïque, la lecture de contes, l'organisation de jeux collectifs, le dessin...



## SIVOM : Une carte de résident pour les piscines\*



Illustration libre non fournie par le SIVOM

" Cette année, Le SIVOM met en place des nouveaux tarifs pour les habitants de son territoire. Vous habitez les communes du Fontanil, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Mont-Saint-Martin, Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux, pensez à faire établir votre carte de résident pour bénéficier de tarifs spécifiques.

Pour obtenir votre carte de résident il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile pour l'obtenir.

Il faut être muni : d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité par personnes, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du livret de famille pour les enfants.

La carte résident est valable 1 an.

Présentez votre carte résident à l'accueil de la Piscine Tournesol ou de la piscine des Mails et vous bénéficierez du tarif résident"

\* Cette information est fournie par le SIVOM du Néron, pour plus de renseignements concernant les tarifs, les horaires, etc. se reporter au dépliant joint.

## Dépollution de la Vence : acte 2

Lorsque l'opération de dépollution de la Vence s'est déroulée à l'automne dernier nous n'imaginions pas que l'ampleur de la tâche nous amènerait à poursuivre ce travail l'année suivante. Ainsi près de 5 tonnes de déchets (principalement des pièces automobiles) ont été extraites l'année dernière du lit de la rivière, il a fallu accepter qu'un volume sensiblement équivalent soit de nouveau à traiter.

Lors de la réunion-bilan de la première phase de dépollution et fort de ce constat, l'ensemble des partenaires engagés dans cette aventure ont alors décidé de se lancer pour une seconde phase de dépollution de la Vence. Ainsi, Mickaël Chauvin, initiateur du projet, les représentants du Département de l'Isère, de Grenoble-Alpes Métropole, du Parc Naturel Régional de Chartreuse, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, et de l'association Chartreuse Propre se sont retrouvés en mairie dans le courant du mois d'avril pour établir un plan d'action et le plan financier qui l'accompagne. Cette année nous pouvons compter avec un partenaire privé puisque le directeur des usines Vicat nous avait déjà fait part de sa participation l'an passé.



Nous nous réjouissons que la cause environnementale soit aussi fédératrice.

Au début de l'automne prochain un appel aux bénévoles sera donc lancé pour une nouvelle campagne en vue de

sortir tous ces autres déchets enfouis dans les sédiments que les pluies de cet hiver auront peut être "lessivés" et mis au jour.

Pour que cette opération exemplaire ait une prolongation pédagogique il est envisagé de faire un support audio-visuel qui sera diffusé auprès des élèves (écoles, collèges, lycées) et d'autres publics qui en feront la demande. Ce projet est en cours de discussion.

## Cimetière

Afin d'éviter un agrandissement, voire une délocalisation, la mairie a entrepris, depuis maintenant plusieurs années, un travail important de réaménagement du cimetière. Des recherches ont ainsi été effectuées auprès des concessionnaires et des ayants droits pour identifier les concessions en état d'abandon. Ces recherches abouties, et selon les délais légaux, 16 concessions ont pu être récupérées dernièrement. Au total 27 concessions sont d'ores et déjà disponibles (4 concessions d'une place et 23 de deux places). Une procédure supplémentaire de récupération de 7 concessions en état d'abandon sous 2 ans est en cours. Il est important de savoir qu'aucune concession ne sera vendue par anticipation.

A noter que, pour les personnes qui possèdent déjà une concession, il est dorénavant possible de mettre une urne avec les cendres à l'intérieur de celle-ci.

Dans tous les cas un règlement relatif au cimetière est consultable en mairie et sur son site internet.

Les élus travaillent actuellement sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à l'église et au cimetière dans le cadre d'un projet global, ainsi que la création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium supplémentaire.



## ETAT CIVIL

### Naissances :

- Elsa Bourachot née le 9 juillet 2017,  
fille de Cédric Bourachot et Maude Laborie
- Gauthier Godemel né le 15 décembre 2017,  
fils de Jean Godemel et Céline Descamps
- Maël Monin né le 8 janvier 2018,  
fils de Alain Monin et Maeva Locatelli
- Thaïs Ferroussier née le 6 mars 2018,  
fille de Johan Ferroussier et Céline Besson

### Décès :

- Simone Amblard, le 28 novembre 2017
- Daniel Choudin, le 06 décembre 2017
- Maria Merveilleau née Marin, le 31 mars 2018
- Bernard Monnier, le 27 mars 2018

## Informations pratiques

### NOUS JOINDRE



#### Les services administratifs

Téléphone : 04 76 56 82 66  
Fax : 04 76 56 82 20  
E-mail : [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr) ou le formulaire contact du site internet  
Adresse postale : 15, place Victor Jaillet - 38950 - Quaix-en-Chartreuse

#### Le service scolaire et périscolaire

Téléphone : 04 76 56 40 07  
E-mail : [administration@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:administration@quaix-en-chartreuse.fr)

**Les services techniques** (pour signaler un problème sur la voirie communale ou sur un équipement géré par la commune)

E-mail : [st@quaix-en-chartreuse](mailto:st@quaix-en-chartreuse)

Pensez-y, beaucoup  
d'informations pratiques sont  
disponibles en ligne sur notre site :

[www.quaix-en-chartreuse.fr](http://www.quaix-en-chartreuse.fr)

### NOUS RENCONTRER

#### Les permanences des élus

- > Pierre Faure, maire
- > Jean-Luc Poulet, chargé des affaires scolaires
- > Marie-Christine Viance-Dumolard, chargée de la communication et de la vie publique
- > Yves Thévenin, chargé des services techniques

vous reçoivent sur rendez-vous.

#### Les permanences du secrétariat

lundi de 13 h 30 à 17 h 00  
mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00  
vendredi de 14 h 00 à 18 h 30

### RENCONTRER LE DÉPUTÉ DE LA 5<sup>ème</sup> CIRCONSCRIPTION

Permanences de Catherine Kamowsky

1, rue Conrad Killian - 38950 - Saint-Martin-le-Vinoux  
Tel : 04 76 94 28 25

Uniquement sur rendez-vous et la question ou le dossier à traiter doit être transmis au préalable

#### A NOTER

Tous les dimanches matins de  
7 h 30 à 12 h 00  
marché à Quaix  
On y peut acheter du pain, des  
pâtisseries, des primeurs, des pro-  
duits laitiers, de la viande...